

N° Spécial 18 - 2000



LE TEMPLE GALLO-ROMAIN DE LA FORÊT D'HALATTE (OISE)

Revue archéologique de Picardie 2000 - n° spécial 18

ÉTUDE DES MONNAIES ROMAINES ISSUES DES FOUILLES DU SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN DE LA FORÊT D'HALATTE (OISE), 1996-2000

Marie-Laure BERDEAUX-LE BRAZIDEC *

Lors des quatre dernières campagnes de fouilles de 1996 à 1999 et lors de la mise en valeur du site en 2000, le sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise), a livré 1127 monnaies dont 1081 romaines. Cette importante quantité de monnaies nous a été confiée pour étude par Marc Durand, que nous tenons à remercier, ainsi qu'à Michel Jouve pour les campagnes 1996 et 1997.

Nous allons donc présenter ici les résultats de notre étude en analysant, tout d'abord globalement, cette masse monétaire, en la comparant à celles d'autres sanctuaires régionaux et extra-régionaux, et en détaillant les faciès du site. C'est d'ailleurs dans cette dernière optique, et puisque nous avons la chance de nous trouver en présence d'une fouille récente, que le catalogue des monnaies a été dressé par secteurs et non par ordre chronologique. Nous espérons ainsi que la lisibilité des différentes structures en sera facilitée.

ANALYSE GLOBALE

Les 1081 monnaies romaines résultant des fouilles récentes s'échelonnent de Marc-Antoine (quinaire, n° 179) à Arcadius (bronze, n° 322, secteur III). Elles se répartissent de la manière suivante (tab. I et fig. 1, page 212):

Cette répartition montre immédiatement que la majorité du numéraire du sanctuaire se situe entre 260 et 364, soit plus de 75 % de l'ensemble pour une durée d'un siècle. À elle seule, la période comprise entre 330 et 348 représente près d'un tiers de l'apport monétaire total.

Notons, en premier lieu, avant de rentrer dans les détails de cette répartition, que toutes ces monnaies sont des bronzes à l'exception de cinq quinaires et deniers, seuls exemplaires d'argent relevés lors des fouilles.

MONNAIES DU Ier SIÈCLE

En dehors du quinaire de Marc Antoine et des monnaies gauloises, associés à la circulation de cette période, les exemplaires les plus anciens sont un as augustéen au nom d'un des trois monétaires émis à Rome vers 16-15 avant J.-C. (n° 288), un quadrans d'Auguste du type à l'aigle, émis à Lyon entre 15 et 10 avant J.-C. (n° 27) et un demi-as de Nîmes contremarqué (n° 250). La plupart des exemplaires

* Diplômée de l'École du Louvre Doctorante, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV) 98 rue Achille Viadieu F - 31 400 TOULOUSE

PÉRIODES	OFFICIELS	IMITATIONS	TOTAL	POURCENTAGE
Républicaine	1		1	0,09 %
Julio-Claudiens	37	1	38	3,51 %
Flaviens	10		10	0,92 %
Antonins	59		59	5,46 %
Sévères	7		7	0,65 %
238-260	3		3	0,28 %
260-275	75	183	258	23,87 %
275-294	2	1	3	0,28 %
294-330	76	1	77	7,12 %
330-348	238	107	345	31,91 %
348-364	54	82	136	12,58 %
364-378	56		56	5,18 %
378-408	6	3	9	0,83 %
Indét. Bas-Empire	50		50	4,63 %
Indéterminés	29		29	2,69 %
TOTAL	703	378	1081	100 %

Tab. I: répartition des monnaies romaines par périodes.

211

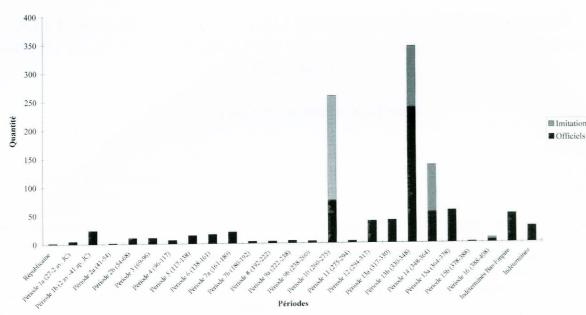


Fig. 1: graphique de répartition chronologique des monnaies du sanctuaire de la forêt d'Halatte (Oise).

des règnes d'Auguste et de Tibère sont très usés, indiquant qu'ils ont circulé longtemps; ils proviennent tous de l'atelier de Lyon. On notera la présence d'un seul as de Claude (n° 44). Ensuite, le règne de Néron apporte 10 as, quasiment tous de l'atelier de Lyon, comme on pouvait s'y attendre. Après la coupure de la guerre civile, on trouve le numéraire des empereurs flaviens, le plus souvent très usé, ce qui indique que de tels exemplaires ont plus probablement été apportés sur le site à la fin du Ier siècle ou au début du IIe siècle. Enfin, Nerva est aussi représenté, très faiblement.

Cette vue d'ensemble tend à fixer la première fréquentation du site à partir du milieu du Ier siècle. On observera également que les monnaies présentes sont des sous-multiples, de peu de valeur, reflet de la circulation ordinaire.

MONNAIES DU IIe SIÈCLE

Un peu plus nombreuses que celles du Ier siècle, elles sont cependant peu représentées par rapport à

l'ensemble. Il s'agit cette fois-ci principalement de sesterces et de dupondii, alors que précédemment on trouvait plus généralement des as et leurs sous-multiples, tendance observée sur la plupart des sites (AMANDRY, 1999, p. 89).

Ces monnaies présentent souvent des traces d'usure, plus ou moins importantes, qui peuvent laisser penser qu'elles circulaient encore au IIIe siècle. Et si le denier d'Hadrien appartient bien à cette période, il est cependant fort probable qu'il n'ait été offert que dans le courant de la première moitié du IIIe siècle (voir *infra*).

Enfin, sur l'avers d'un sesterce de Marc Aurèle (n° 590), on a pu observer un coup de cisaille, qui pourrait faire passer cet exemplaire pour une monnaie sacrifiée. C'est le seul cas relevé.

MONNAIES DU IIIe SIÈCLE

Les monnaies du IIIe siècle sont pratiquement toutes concentrées après 260. Seuls, sept exem-

	ROME	MILAN	SISCIA	CYZIQUE	TRÈVES	LYON	INDÉT.	IMITATIONS	TOTAL
Volusien	1					2			1
Valérien I	-				1				1
Gallien	10						1	2	13
Salonine	1		1						2
Claude II	6	3	1				1		11
Divo Claudio	7							35	42
Quintille	1								1
Tacite						1			1
Probus				1					1
TOTAL	26	3	2	1	1	1	2	37	73

Tab. II: répartition par ateliers pour la période 250-294.

plaires des Sévères, dont un denier de Julia Domna (n° 491) et trois antoniniens de la période 238-260 (un Gordien III incertain, Volusien et Valérien I), viennent combler le vide de la première moitié du siècle et du début de la seconde. Ce phénomène est tout à fait normal, compte tenu notamment que le numéraire sévérien n'est que tardivement entré dans la circulation monétaire du Nord de la Gaule. Quant aux antoniniens de cette période, encore de bonne qualité, ils représentaient sans doute une valeur trop importante pour être offerts par des fidèles de condition modeste en quête d'une guérison.

La répartition entre les divers ateliers de cette période est donnée par les tableaux II et III:

Très logiquement, l'atelier de Rome fournit l'essentiel du monnayage officiel, les ateliers de Milan et Siscia venant en appoint. De même, l'antoninien de Valérien I issu de l'atelier de Trèves trouve sa place sur ce site du Nord de la Gaule. Nous avons relevé une importante quantité d'imitations de Divo Claudio, parmi lesquels styles italiens et gaulois semblent s'équilibrer.

Des deux ateliers gaulois, c'est celui de Trèves qui fournit le plus d'antoniniens des empereurs gaulois, presque deux fois plus que celui de Cologne. Les frappes officielles ne représentent cependant que 29,45 % du total du numéraire de ces règnes, ce dont il ne faut pas s'étonner et qui est conforme aux autres trouvailles de site. Les imitations plus nombreuses que les frappes officielles ne sont en effet que le reflet de la multiplication de la monnaie de nécessité. On peut toutefois remarquer le peu d'exemplaires de Postume (5,38 %) parmi lesquels les imitations dominent, phénomène peu habituel au regard de la qualité de ses premiers monnayages. Les trois seuls exemplaires officiels sont trois antoniniens: un fruste (n° 138), un de la 5e émission de 268 (n° 1067) et un de la 7e émission de 269 (n° 101). Parmi les imitations se trouvent un antoninien coulé (n° 974) et six imitations de sesterce (n° 241) et doubles sesterces, dont plusieurs semblent coulés.

Parmi le grand nombre d'imitations des empereurs gaulois, principalement des Tétricus, nous n'avons pas noté de type hybride particulier ou nouveau, hormis les hybridations habituelles entre revers de différents empereurs. La seule imitation intéressante (n° 1042) présente à l'avers l'effigie de Tétricus I et au revers un type probablement imité du monnayage de Probus, avec la marque de champ D et III à l'exergue, accompagnant une femme debout à gauche, tenant un sceptre transversal. Cet exemplaire atteste une production tardive, au moins sous le règne de Probus, voir d'un de ses successeurs, ce qui implique aussi un rétablissement d'une partie de toutes ces imitations dans la période 275-294, rééquilibrant ainsi des données brutes trop délimitées. Il est difficile d'établir quelle part exactement d'imitations doit être rendue à cette période: la moitié, peut-être serait une estimation raisonnable. Pour aller dans ce sens, nous signalons aussi la présence dans les imitations des Tétricus d'exemplaires liés à ce que nous appelons « le style d'Entrains ». En étudiant un échantillon du trésor de Troyes-Porte Chaillouet (LE BRAZIDEC, 1996), nous avions déjà repéré un nombre important d'imitations dont le style rappelait très précisément celui des exemplaires du trésor découvert à Entrains (Nièvre) et composé presque exclusivement d'imitations des Tétricus de production locale (NICOLET-PIERRE, 1978). De tels exemplaires dans le sanctuaire de la forêt d'Halatte permettent encore mieux de se rendre compte de l'aire de diffusion de ces imitations, ainsi qu'implicitement de leur durée de circulation.

MONNAIES DU IVe SIÈCLE

Le numéraire de la fin du IIIe siècle et du début du IVe siècle est marqué par l'absence totale des grands nummi de la réforme de Dioclétien. Cet état de fait démontre une fois encore, s'il était nécessaire, la difficile mise en circulation de la nouvelle espèce (AMANDRY, 1999, p. 89), même s'il s'en trouve parfois exceptionnellement sur des sites de la région (1).

(1) - Un nummus de Maximien Hercule (Lyon, 295), ayant conservé son argenture, a été trouvé en prospection au Mont-Gannelon (commune de Clairoix, Oise). Documentation inédite, en cours d'étude par nos soins.

	TRÈVES	COLOGNE	INDÉT.	IMITATIONS	TOTAL	
Postume	2		1	7	10	
Victorin	8	4		4	16	
Tétricus I	10	6	4	84	104	
Tétricus II	5	3		26	34	
Indéterminé	*			25	25	
TOTAL	25	13	5	146	189	

Tab. III: répartition par ateliers des empereurs gaulois.

Les premières monnaies du IVe siècle présentes dans le sanctuaire datent des années 310-311. Jusqu'en 317, on compte alors 38 exemplaires, puis jusqu'en 330, 39. Proportionnellement au nombre d'années, la première période est mieux représentée. Elle comprend surtout des *nummi* du type *Soli Invicto Comiti* de Constantin I, Licinius et Crispus émis par les trois ateliers gaulois, Trèves, Lyon et Arles. Il faut par ailleurs noter la présence remarquable d'une série de 14 exemplaires (13 officiels et une imitation) au nom de Constantin I, à la marque PTR, frappés à Trèves en 310-311. Ces demi-*nummi* ont été rencontrés principalement dans la partie sud du sanctuaire et se répartissent de la manière suivante (tab. IV):

Les exemplaires de cette émission, consacrée uniquement à Constantin I, ne sont généralement pas très courants, comme l'indiquent les auteurs du RIC VI (p. 162). Leurs poids sont généralement compris entre 2,50 g et 1,50 g, ce que nous retrouvons approximativement dans notre tableau. Les deux types de revers sont représentés, avec une prédominance de Soli Invicto, qui présente à l'avers deux types de bustes, lauré et drapé vu de 3/4 arrière (RIC 899) ou lauré, drapé et cuirassé vu de 3/4 arrière (RIC 900), ce dernier étant plus rare. Une possible imitation a aussi été identifiée, ce qui est tout à fait remarquable. Nous n'avons pas d'élément numismatique pour expliquer la présence de tant d'exemplaires de cette émission dans le sanctuaire de la forêt d'Halatte. Tout au plus pouvonsnous imaginer la présence assez rapprochée d'une ou plusieurs personnes les détenant, comme en témoigneraient les différentes localisations des exemplaires. Pourrait-il y avoir un lien entre les types de revers de cette émission et le sanctuaire? Pourrait-on supposer l'arrivée de fidèles particuliers en possession de plusieurs exemplaires de cette émission? Autant de questions auxquelles il ne nous est pas possible de répondre actuellement.

Nous pouvons cependant observer que l'atelier émetteur, Trèves, est l'atelier qui, logiquement, approvisionne le plus le site dans la période 310-337, comme le montre le tableau V, page suivante. Avec 42 des 195 monnaies, soit 21,54 %, Trèves arrive effectivement en tête devant les autres ateliers gaulois: Lyon, Arles et Londres avant sa fermeture. L'apport des autres ateliers de l'Empire reste anecdotique, Rome étant encore le mieux représenté. La part des imitations, relativement importante (23,07 %), ne concerne pratiquement que la phase 330-337 et ses types *Gloria Exercitus, Urbs Roma* et *Constantinopolis*.

La période suivante, 337-348, forte de ses 187 exemplaires, voit toujours la domination de Trèves dans l'approvisionnement du site (tableau VI), celle-ci étant même supérieure à la précédente (30,48 %). Arles passe devant Lyon, pour des proportions qui sont cependant très proches. Aquilée commence à prendre le pas sur Rome, alors que deux autres ateliers, Alexandrie et Thessalonique sont aussi représentés. Le type aux deux victoires de la phase 341-348 domine celui de Gloria Exercitus à un étendard (337-341), dont les imitations sont cependant les plus nombreuses. À ces imitations (19,79 %), il faut probablement ajouter une petite série du type Gloria Exercitus à un étendard couvrant la période 335-340, non comptabilisée dans les deux tableaux précédents, ce qui ramènerait leur proportion au-delà de 20 %. Constant devance largement son frère Constance II, avec 41,18 %.

SECTEUR	US	INDICATION	TYPE	RÉFÉRENCE	POIDS	N°
VII -		carré EE 9	Soli Invicto	RIC 900	2,03 g	592
VII -		carré HH 16	Mars Conserv	RIC 897	1,81 g	588
VII -		décapage fossé sud	Soli Invicto	RIC 899	1,76 g	775
VIII -		déblais	Soli Invicto	RIC 899	1,01 g	563
X	10003	carré RR 24	Soli Invicto	RIC 899	2,19 g	694
XI	11005	carré HH 16	Mars Conserv	RIC 897	2,03 g	677
XI	11003	carré JJ 20	Soli Invicto	RIC 899	1,58 g	721
XI -		autour pierre votive	Soli Invicto	RIC 899	1,81 g	808
XI -		autour pierre votive	Soli Invicto	RIC 899	1,77 g	888
XI/XII -		limite des secteurs	Mars Conserv	RIC 897	2,02 g	942
XII -		carré intérieur angle s-	o Soli Invicto	RIC 899	2,18 g	796
Hors sect.	-	couloir est du sanct.	Soli Invicto	RIC 899	1,41 g	1059
indét.	H.S		Soli Invicto	RIC 899	1,77 g	33
Indét.	H.S.	déblais côté sud	Imitation		0,81 g	430

Tab. IV: série de demi-nummi de Constantin I, frappés à Trèves en 310-311.

	Trèves	Lyc	n Arle	s Londres	Rome	Ostie	Aquilée	Ticinum	Siscia	Héraclée l	Nicomédie	Cyziqu	ıe Indét	.Imit.	Total
Constantin I	24	5	6	5	1	1		2	1			1	16	4	66
Licinius I	2		1	2									1		6
Crispus	6		1				1		1				1		10
Constantin II	2	2											8	1	13
Constance II		2	1		1										4
Constant			1								1		2		4
Urbs Roma	2	5	4		2					1			6	9	29
Constantinop	5	4											11	21	41
Indéterminé	1	2		1									8	10	22
TOTAL	42	20	14	8	4	1	1	2	2	1	1	1	53	45	195

Tab. V: répartition par ateliers pour la période 310-337.

	Trèv	es Lyon	n Arles	Rome	Aquilée A	Alexandrie	Thessalonic	que Indét.	Imitation	s Total
Constantin II										
Gloria Exercitus					2			1	1	3
Constance II										23
Gloria Exercitus	4	4						1		9
Victoriae DD	6	2	2					4		14
Constant										77
Gloria Exercitus	10	3	2	1		1	1	3	10	31
Victoriae DD	18	2	11					9	6	46
Divus Constant.	3	1						1		5
Hélène	4							3		7
Théodora								4		4
Indéterminé										68
Gloria Exercitus	5	1	1					15	9	31
Victoriae DD	7	3	3					13	11	37
TOTAL	57	16	19	1	2	1	1	54	37	187

Tab. VI: répartition par ateliers pour la période 337-348.

Pour la période qui suit, 348-363 (tab. VII), Trèves reste encore prédominant (9,70 %), talonné de près par Lyon, alors que la part d'Arles diminue très nettement. L'atelier d'Amiens fait son apparition avec le monnayage de Magnence. Rome est totalement absente; seuls Aquilée et Alexandrie sont encore présents. La part des imitations, en grande majorité du type de Fel Temp Reparatio au cavalier terrassé, domine largement le numéraire de la période (61,94 %). Les exemplaires de Constance II sont cette fois-ci les plus nombreux, ce qui proportionnellement à la durée de son règne est tout à fait logique. On notera cependant une série de neuf maiorinae de Constant du type Fel Temp Reparatio au phœnix provenant de l'atelier de Trèves, représentant à elles seules les deux tiers de l'apport de l'atelier. Magnence, avec 8,21 % est bien représenté. Cette séquence se termine par cinq monnaies de Julien, dont trois de l'atelier de Lyon.

La période valentinienne (364-378) voit un ralentissement très net de l'activité de l'atelier trévire,

soit 7,14 % (tab. VIII), qui est très largement dépassé par Lyon (17,86 %) et Arles (16,07 %), dont les quantités sont très proches. Rome réapparaît faiblement, mais il est distancé par Aquilée et, dans une moindre mesure, par Siscia. Valentinien I (30,35 %) et Valens (32,14 %) sont équitablement représentés, tout comme les types *Gloria Romanorum* (46,43 %) et *Securitas Reipublicae* (50 %). Gratien est également présent, alors que nous n'avons pas recensé d'exemplaire au nom de Valentinien II. La seule monnaie de la décennie suivante (378-388) est un bronze de Gratien (n° 395), type *Reparatio Reipub*, daté de 381.

Enfin, la période théodosienne clôt cette importante série du IVe siècle. Les huit bronzes de type Ae 4 qu'elle compte regroupent cinq exemplaires officiels pour trois imitations. Trois seulement sont parfaitement identifiés: deux d'Arcadius (n° 184 et 322) au type *Victoria Auggg*, dont un de Trèves, et un de Théodose (n° 432) au type *Salus Reipublicae* de Rome. Ces derniers exemplaires, certes peu

	Trèves	Lyon	Arles	Amiens	Aquilée	Alexandrie	Indét.	Imit.	Total
Constance II									29
FTR phœnix							1		1
FTR barque	1	1					2		4
FTR hutte			1						1
FTR cavalier		1				1	3	18	23
Constant									20
FTR phœnix	9						2		11
FTR barque		3					1		4
FTR hutte	1	1			1		1		4
indéterminé								1	1
Magnence	2			5			2	2	11
Julien		3	1					1	5
Indéterminés									69
FTR		1					4	60	65
Spes Reipublice					1		2	1	4
TOTAL	13	10	2	5	2	1	18	83	134

Tab.VII: répartition par ateliers pour la période 348-363.

	Trèves	Lyon	Arles	Rome	Aquilée	Siscia	Indét.	Total
Valentinien I								17
Gloria Romanorum		7	1		2		2	12
Securitas Reipublicae			1	1			2	4
Autre type							1	1
Valens								18
Gloria Romanorum			1		2	1		4
Securitas Reipublicae	3	1	4		1	1	4	14
Gratien								7
Gloria Romanorum		1					1	2
Gloria Novi Saeculi			2				3	5
Indéterminés								14
Gloria Romanorum							4	4
Securitas Reipublicae	1	1					8	10
TOTAL	4	10	9	1	5	2	25	56

Tab.VIII: répartition par ateliers pour la période 364-378.

nombreux, dont un en stratigraphie dans le temple, peuvent aider à la détermination de la période d'abandon du sanctuaire.

PREMIÈRES CONCLUSIONS

Ces 1081 monnaies romaines réparties sur un arc chronologique de plus de quatre siècles - par rapport aux dates d'émission -, ne comportent que cinq monnaies en argent: un quinaire de Marc-Antoine (n° 179), un quinaire de Vespasien ou Titus (n° 157), un denier d'Hadrien (n° 492), un denier de Julia Domna (n° 491) et un denier de Maximin I (n° 797), auxquels on peut adjoindre deux antoniniens antérieurs à 260, de Volusien (n° 200) et Valérien I (n° 340). Ce sont donc là les seules mon-

naies de valeurs rencontrées lors des fouilles récentes du sanctuaire. Ce ne sont cependant pas les seules à avoir été découvertes sur le site. Une autre monnaie en argent avait déjà été mise au jour lors des fouilles du XIXe siècle (CAIX DE SAINT AYMOUR, 1874, p. 30), sans que l'on ait plus de précision. Mais surtout, il est connu que le sanctuaire a livré en une ou plusieurs fois, lors de sondages clandestins, une vingtaine environ d'aurei des Ier et IIe siècles, parmi lesquels ont été reconnus un Vespasien et un Marc Aurèle. La présence de cette quantité remarquable de monnaies d'or apporte un éclairage supplémentaire sur les données numismatiques globales, car on aurait pu croire à leur absence totale: le tableau d'ensemble est ainsi complété. Il semblerait par ailleurs que ces aurei pro-

viennent de la proximité du mur nord du déambulatoire du temple. Cette localisation particulière, au contact du temple, tend à lier ces monnaies à une signification singulière. On pourrait penser à un dépôt de fondation, mais les limites chronologiques exactes n'étant pas connues, il n'est pas possible de le mettre en connexion avec un état spécifique du temple. On pourrait aussi évoquer une offrande et comparer sa qualité à celle de certains ex-voto découverts dans le sanctuaire (nous pensons particulièrement à celui représentant une femme enceinte, n° 97 4 008). Malheureusement, les éléments sont trop lacunaires pour pouvoir retenir ces hypothèses et aller plus loin dans une quelconque interprétation. Il faut donc surtout retenir l'existence de telles monnaies sur le site et leur quantité.

La faible quantité de monnaies de la première moitié du Ier siècle et surtout leur état viennent corroborer la datation de l'édification du sanctuaire. En effet, la plupart des bronzes de la période julio-claudienne sont usés, voire très usés, ce qui implique une longue circulation dans les circuits monétaires. La présence de 10 as de Néron, soit 26 % de la période concernée, dont le degré d'usure est le plus souvent peu important, permet d'affiner la chronologie. En effet, peu de monnaies de cet empereur semblent avoir pu circuler au-delà de la première décennie du IIe siècle, en raison de la refonte monétaire décidée par Trajan en 107 (MITARD, 1995, p. 178-179). Cela influe en conséquence sur le degré d'usure des exemplaires en question, comparativement à ceux de ses successeurs qui n'ont pas été concernés par cette démonétisation et qui ont pu circuler beaucoup plus longtemps. Nous avons effectivement constaté que la plupart des bronzes flaviens présents à Halatte étaient usés et difficilement identifiables. Considérant que les monnaies antérieures au règne de Néron sont très rarement attestées après son règne (MOESGAARD, 1997, p. 328) et que les siennes n'ont probablement plus circulé après 107, il est donc possible d'envisager d'après ces données une création du temple aux alentours du milieu du Ier siècle après J.-C.

De même que l'on peut estimer une circulation des bronzes flaviens au IIe siècle, il est nécessaire de resituer une partie des monnaies émises au IIe siècle dans la circulation de la première moitié du IIIe siècle, voire dans la seconde. De cette façon, l'activité numismatique du sanctuaire de la forêt d'Halatte apparaît très faible pour les Ier et IIe siècles.

Cette situation change quelque peu à partir du milieu du IIIe siècle et plus franchement dans le tournant des années 260-275: le volume monétaire

augmente très nettement. Cette augmentation est due, en partie, à la masse importante d'imitations, qui couvre les périodes 260-275 et 275-294, voire même pour une petite partie le début du IVe siècle (cf. infra, données stratigraphiques). Les apports des ateliers pour ces phases sont conformes aux observations habituellement faites sur les sites: principalement Rome et Trèves (tab. II et III; fig. 2). Cette masse monétaire reste dans de petits volumes pour les trente premières années du IVe siècle, avant d'atteindre un pic remarquable pour la période 330-348, dans laquelle les imitations prennent aussi une place importante (fig. 1). L'atelier de Trèves fournit alors la majeure partie du numéraire (tab. IV et V; fig. 2). Par la suite, le volume décroît sensiblement pour devenir très restreint dans la dernière période représentée sur le site, la période théodosienne (388-402). Ceci s'inscrit normalement dans la physionomie de la circulation monétaire qui voit une nette diminution de la production des monnaies de bronze, notamment par l'atelier de Trèves (FOUCRAY, 1986, p. 98). C'est dans ce contexte que, comme Bruno Foucray l'a remarqué aussi à Champlieu (Oise), les autres ateliers gaulois prennent une place plus importante que précédemment, et que les ateliers illyriens de Siscia et surtout d'Aquilée sont bien représentés, faits qui sont autant de reflets des échanges économiques et commerciaux. Les données du sanctuaire de la forêt d'Halatte montrent donc qu'il n'est pas isolé mais bien intégré dans les circuits monétaires, et qu'il témoigne même d'une activité particulièrement dynamique pour le IVe siècle. Cette même activité se retrouve aussi à Estrées-Saint-Denis dans l'Oise (cf. infra, comparaisons). Pour Halatte, cette activité semble se terminer avec l'extrême fin du IVe siècle.

Les premières fouilles du XIXe siècle sur le sanctuaire n'apportent pas ou peu d'éléments complémentaires à ajouter à cet état du numéraire. Le nombre des monnaies découvertes dans les années 1870 n'est pas connu et les brèves mentions les concernant sont même contradictoires: en effet, tour à tour, A. Caix de Saint Aymour parle soit d'un assez grand nombre de médailles (CAIX DE SAINT AYMOUR, 1874, p. 29), soit de rares monnaies allant de Vespasien à Valentinien (CAIX DE SAINT AYMOUR, 1905, p. 359). Tout au plus, nous pouvons constater que l'arc chronologique évoqué s'inscrit bien dans celui des fouilles récentes, en un peu plus restreint. L'abbé L. Caudel, au début des fouilles, indique, quant à lui, que ce sont surtout des monnaies qui ont été trouvées, et en cite quatre du Bas-Empire sans plus de précision (CAUDEL, 1872). Ce sont là, malheureusement, toutes les informations connues pour les fouilles de cette période, en l'absence du matériel mis au jour.

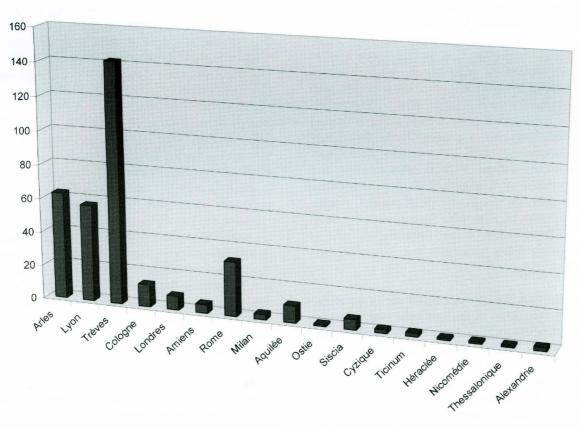


Fig. 2: graphique de répartition générale par ateliers.

Une question peut cependant déjà se poser au sujet du comportement monétaire des fidèles: la très faible part des monnaies du Haut-Empire, pour un sanctuaire dont l'activité semble continue, comparée à la masse présente à partir des années 260 et jusqu'à la fin du IVe siècle, pourrait en effet laisser supposer un changement dans les pratiques des fidèles, dont le tournant se situe au moment de la grande crise du IIIe siècle. Le contexte économique ayant changé, le train de vie de la population a pu s'en ressentit fortement. Peut-être n'a-t-on plus, or situation exceptionnelle, les moyens d'offrir des ex-voto en pierre ou tout autre mobilier coûteux. Alors on offre de la petite monnaie, y compris des imitations venant palier les approvisionnements de la circulation monétaire. D'ailleurs, on ne trouve plus de monnaies de valeur pour cette période. C'est en tout cas une première explication possible face à ce volume monétaire bien marqué chronologiquement.

ÉTUDE PAR STRUCTURES

Nous présentons ici des éléments de réflexion liés à la répartition des monnaies sur les différentes structures du sanctuaire, afin de mettre éventuellement quelques faits remarquables en évidence. Il ne faut cependant pas oublier que les données dont nous disposons actuellement sont très certainement faussées en raison de l'absence de localisation précise du matériel déjà mis au jour lors des fouilles du XIXe siècle. Cet état ne peut donc être que lacunaire, mais les informations recueillies lors des fouilles récentes viennent toutefois éclairer notre connaissance.

LE TEMPLE (SECTEURS I À V)

Globalement, la *cella* et la galerie du temple ont livré 130 monnaies romaines, soit 11,54 % du total général et 12,03 % de l'ensemble des romaines.

La cella (secteur I) compte, à elle seule, 53 exemplaires représentant 40,77 % des monnaies romaines du temple. Les plus anciennes sont des semis et quadrans de Tibère (n° 327, 377 et 400), tous très usés, la plus récente un bronze de Gratien daté de 381 (n° 395). La majeure partie des monnaies sont des bronzes et imitations de la fin du IIIe siècle et de la seconde moitié du IVe siècle, comme sur l'ensemble du site, répartis sur toute la superficie. La période valentinienne est particulièrement bien représentée avec sept exemplaires de Valentinien I $(n^{\circ} 289, 321, 331, 358)$, de Valens $(n^{\circ} 317, 800)$ et de Gratien (n° 395), dont deux provenant des ateliers de Siscia et d'Aquilée. Les exemplaires des Ier et IIe siècles font figures de parents pauvres. Un des semis de Tibère (n° 400) est situé à proximité du crâne, les autres exemplaires du règne étant dispersés. Toutes les autres monnaies de la période sont

très exactement localisées au centre de la cella et appartiennent à la même unité stratigraphique (1002): il s'agit de trois as de Néron (n° 389, 390 et 392), dont deux pourraient porter des traces de feu et deux au moins sont du même type (Lyon, émission de 66), un as de Domitien (n° 391), usé et un as d'Hadrien (n° 393) daté de la période 125-128. La situation de ces cinq bronzes, tous de la même espèce (as), laisse supposer un lien direct avec un rituel qui pourrait être situé lors de l'édification du bâtiment. Ceci est probablement le cas pour les trois as de Néron, auxquels on peut sans doute ajouter un autre exemplaire, toujours de la même émission, découvert sur le mur oriental de la cella, côté extérieur (n° 13). En ce qui concerne les as de Domitien et d'Hadrien, il doit s'agir d'ajouts postérieurs, contemporains du règne d'Hadrien, avant que l'unité stratigraphique soit scellée par un autre niveau.

Les différents emplacements de la galerie (secteurs II à V) présentent chacun plusieurs dizaines de monnaies de toutes les époques, avec un déficit très marqué cependant dans le secteur IV, orienté à l'ouest, soit le dos présumé du temple. Seulement neuf monnaies y ont été découvertes: un as de Marc Aurèle, deux antoniniens et deux imitations des empereurs gaulois, trois nummi de Constantin I et Constant (316-340) et une imitation du type Fel Temp Reparatio. Seul le Ier siècle n'est pas représenté, ce qui n'est pas incohérent. Le secteur II, orienté à l'est et qui devrait correspondre à l'entrée du temple, livre 27 monnaies, soit un peu plus du tiers de ces secteurs, ce qui semble aller dans le sens de la localisation de cette entrée; la plus ancienne des monnaies est un quadrans de Tibère à l'autel de Lyon (n° 367), la plus récente un bronze valentinien (n° 355). Le secteur V, galerie nord, ne produit aussi qu'un nombre limité d'exemplaires: 16, de Tibère (deux as à l'autel de Lyon, n° 349 et 350 et une imitation d'un *quadrans*, n° 351) à un bronze de Valens (n° 312). Le secteur II a livré la seule monnaie en argent du temple: l'antoninien de Valérien I (n° 340). L'ensemble de ces secteurs compte plusieurs monnaies valentiniennes, mais l'exemplaire le plus récent est un bronze d'Arcadius du type Victoria Auggg, daté après 388 (n° 322, secteur III, carré de fouille T 28, US 3001). Cet élément stratigraphié à l'intérieur du temple pourrait signifier un abandon tardif du bâtiment.

Enfin le secteur VI, jouxtant la galerie nord du temple a livré 36 monnaies, d'Auguste/Tibère (n° 753) à Julien (n° 748). L'exemplaire le plus remarquable de ce secteur est l'aurelianus de Probus, émis par l'atelier de Cyzique (n° 711). Les contextes stratigraphiques sont relativement homogènes: on notera toutefois l'étrange association d'un as de Néron usé et d'un nummus constantinien (carré de

fouille Z 28, US 6002). La présence d'un antoninien de Victorin avec un *nummus* de Licinius I (carré de fouille AA 29, US 6002) confirme la circulation tardive du numéraire des empereurs gaulois.

LES BÂTIMENTS ANNEXES (SECTEURS VIII ET XI)

Le bâtiment du secteur VIII, dans l'angle sudouest du mur d'enceinte, a produit 29 monnaies romaines, soit 2,68 %, d'Hadrien à la période constantinienne. Ce bâtiment, assimilé à un lieu de stockage, a connu une phase de reconstruction après le règne d'Hadrien, d'après l'as n° 472. Par ailleurs, un groupe de monnaies du IIe siècle a été découvert en connexion avec un ex-voto de bronze, sous la couche d'incendie du premier état du bâtiment: il s'agit de quatre sesterces d'Hadrien, datés entre 117 et 128 (n° 482 à 485), d'un sesterce d'Antonin (n° 486) et d'un autre sesterce de Marc Aurèle (n° 487), daté de 166. Par son aspect homogène, il nous semble possible de considérer ces monnaies comme un petit dépôt constituant une offrande, probablement associée à l'ex-voto.

Le bâtiment que les fouilleurs du XIXe siècle appelaient « la maison du gardien », autre bâtiment annexe appuyé sur le mur d'enceinte sud, a connu plusieurs états. On y a trouvé 15 monnaies romaines, de Caligula (n° 933) à Constant (*maiorina* de 348-350, n° 937). Elles appartiennent majoritairement au IVe siècle. Ces monnaies ne représentent sans doute pas l'ensemble des découvertes sur ce bâtiment, car c'est dans cette partie que les fouilles du XIXe siècle auraient livré « le plus de médailles » (CAIX DE SAINT AYMOUR, 1874, p. 23).

AIRE DU SANCTUAIRE (SECTEURS X À XII ET COULOIRS)

Le secteur X, à proximité du bâtiment annexe de l'angle sud-ouest du mur d'enceinte, a produit 10 monnaies romaines de Marc Aurèle caesar (n° 663) à des imitations de la seconde moitié du IVe siècle. Proportionnellement aux nombres d'exemplaires de la période concernée, ce secteur a livré une part importante des monnaies de la période sévérienne, avec un sesterce de Septime Sévère (n° 615) et un de Sévère Alexandre (n° 668).

Les secteurs XI et XII, sans compter le bâtiment annexe, ont permis de mettre au jour une très importante quantité de numéraire, en particulier autour de la pierre levée dans le secteur XI. Le secteur XI fournit 207 exemplaires romains, dont 99 autour de la pierre levée; le secteur XII, 20 monnaies et la limite entre les deux secteurs 51, soit un total de 278 (25,72 %). Pour le secteur XI, les monnaies les plus anciennes sont un as indéterminé probablement du Ier siècle (n° 834) et un as

d'Hadrien (n° 637, secteur XI). On note encore la présence d'un as sévérien de Caracalla caesar (n° 837). Toutes les autres monnaies appartiennent aux IIIe et IVe siècle, ce dernier étant largement majoritaire. Plusieurs maiorinae de la période 348-353 (Constant, Constance II, Magnence) ont été découvertes dans ces secteurs. L'exemplaire le plus récent est un bronze de Gratien frappé à Arles entre 375 et 378 (n° 759). Le secteur XII montre un visage un peu différent, car son nombre d'exemplaires des Ier et IIe siècles est plus élevé; on en dénombre en effet 7 sur 20, notamment près du mur d'enceinte ouest. Il comporte aussi un très beau denier de Maximien I (n° 797) trouvé contre le mur d'enceinte ouest près de la base, côté intra muros. L'exemplaire le plus récent du secteur XII est une maiorina de Magnence de l'atelier d'Amiens (n° 823). La part d'un quart de l'ensemble des monnaies romaines du sanctuaire constitue un indice d'offrandes intenses, pour une fréquentation longue (IIIe-IVe siècles), de cette partie sud, le long du mur d'enceinte intérieur. Le phénomène observé autour de la pierre levée est caractéristique de la résurgence d'anciennes coutumes.

Le suivi des travaux de mise en valeur du site a amené la découverte de nombreuses monnaies hors secteurs fouillés, dans l'enceinte même du sanctuaire, ce qui vient compléter notre connaissance du numéraire sur l'aire sacrée. Ce sont 87 monnaies romaines qui en proviennent. Elles s'échelonnent de façon habituelle avec quelques rares monnaies des Ier et IIe siècles, des antoniniens et imitations de la fin du IIIe siècle et une majeure partie de bronzes et imitations du IVe siècle, se terminant par des exemplaires de la période valentinienne.

Au total, l'aire du sanctuaire comptabilise 375 monnaies romaines, soit 34,70 %.

AIRE EXTÉRIEURE: LES FOSSÉS (SECTEURS VII, IX ET XIII)

Le fossé sud (secteur VII), bordant le mur d'enceinte, a livré, à côté de nombreux ex-voto, 99 monnaies romaines, soit 9,16 %. Celles-ci couvrent une fois encore toute la période d'activité du sanctuaire: la plus ancienne est un as de Domitien (n° 401) alors que les plus récentes appartiennent à la période valentinienne, la mieux datée étant un bronze de Valens frappé à Arles entre 371 et 377 (n° 772 bis). L'as de Domitien est la seule monnaie du Ier siècle, le IIe siècle compte deux sesterces (Hadrien, n° 543 et Marc Aurèle, n° 590) et un as (Faustine II, n° 569), les deux derniers siècles se partageant le reste avec une prédominance du IVe siècle. Notons pour la seconde moitié du IIIe siècle, la présence de deux bronzes de Postume: un double sesterce de

l'atelier II (n° 573) et une imitation coulée sur un double sesterce de Trèves (n° 580).

Le fossé ouest (secteur XIII) n'a produit, contrairement au précédent, qu'un petit nombre de monnaies: 22 bronzes d'Auguste à Valentinien I et deux deniers. Mais ce petit nombre comporte plusieurs éléments remarquables. Le premier est la présence d'un des exemplaires les plus anciens du site, le bronze émis sous Auguste au nom d'un des trois monétaires, frappé à Rome vers 16-15 avant J.-C. (n° 288). Le deuxième concerne les deux deniers, d'Hadrien (n° 492) et de Julia Domna (n° 491) trouvés avec treize autres monnaies: l'arc chronologique de ces exemplaires, de la fin du règne d'Auguste à la période valentinienne, peut laisser supposer que ces deux deniers ont été déposés ensemble, au début du IIIe siècle. On retiendra surtout la présence de ces deux monnaies de valeur dans ce secteur du sanctuaire. Enfin, le troisième élément est la découverte de quatre grands bronzes, de chronologie homogène, dans la berme occidentale du fossé, sous une souche: il s'agit de deux sesterces de Marc Aurèle (n° 1050 et 1051), d'un de Commode (n° 1052) et d'un double sesterce de Postume de l'atelier II (n° 1049). Cet ensemble pourrait constituer un petit dépôt, datable des alentours de 268. Quant à la partie du fossé dégagée en secteur IX, elle a livré neuf monnaies, toutes de la période 260-275 et principalement des imitations des empereurs gaulois. Pourrait-on lier ces deux indices chronologiques quasiment identiques?

CONCLUSIONS SUR LES RÉPARTITIONS PAR STRUCTURES

Globalement, on pourra retenir que toutes les parties fouillées du sanctuaire ont livré des monnaies romaines, y compris la cella du temple. Cette dernière, qui comprend un nombre toutefois restreint d'exemplaires, présente en son centre un petit ensemble de bronzes les plus anciens (as de Néron), certainement liés à sa construction. De fait, on n'observe que très peu de monnaies groupées ayant pu être offertes en même temps, et encore moins de structures particulières destinées aux offrandes des fidèles. Il faut noter cependant que les monnaies dites groupées appartiennent à une chronologie limitée de la fin du IIe siècle et du IIIe siècle jusqu'à Postume.

La majeure partie des monnaies est localisée dans l'aire du sanctuaire et en particuliers vers le mur d'enceinte sud, ce qui s'explique en partie par les secteurs fouillés. D'autres monnaies sont très certainement encore éparses dans cette zone, comme les dernières découvertes de l'année 2000 le montrent. On ne peut pas définir, a priori, de secteur où règne une période chronologique plus qu'une

autre, si ce n'est peut-être dans le fossé ouest, notamment dans le secteur IX (période 260-275). Le numéraire des IIIe et IVe siècles est souvent mélangé, réparti sur l'ensemble du site, de même que les monnaies de la période valentinienne, les dernières en nombre relativement important, que l'on retrouve dans quasiment toutes les structures. Quant aux monnaies les plus récentes, deux d'entre elles sont associées à des unités stratigraphiques certaines: le bronze d'Arcadius dans le temple (n° 322) et une imitation présumée dans le secteur XI (n° 665, carré de fouille FF 15).

COMPARAISONS

Nous avons cherché à comparer les découvertes monétaires romaines du sanctuaire de la forêt d'Halatte avec celles d'autres sanctuaires, en axant notre recherche en priorité sur la Picardie. Force nous est de reconnaître que la récolte d'informations comparatives est bien maigre. En effet, si d'autres temples gallo-romains ont été fouillés dans la région, bien peu ont fait l'objet de publications complètes sur le sujet qui nous intéresse. Soit les fouilles sont trop anciennes et les quelques données collectées insuffisamment documentées, -c'est le cas pour le fanum du Mont-Berny en forêt de Compiègne (Oise) par exemple, - soit dans le cadre de fouilles plus récentes, voire en cours, les monnaies n'ont pas encore été publiées, comme à Ribemont-sur-Ancre (Somme). Nous avons donc poussé notre enquête dans les régions voisines, afin d'étoffer le matériel de comparaison.

Nous présenterons ainsi ci-dessous les différents sites retenus, en commençant par la Picardie, avant d'essayer de brosser un tableau d'ensemble et de pouvoir situer le sanctuaire de la forêt d'Halatte.

ESTREÉS-SAINT-DENIS (OISE)

Découvert par photographie aérienne en 1980 au lieudit "Le Moulin des Hayes" (zone 1), le sanctuaire d'Estrées-Saint-Denis (WOIMANT, 1985, p. 245-249) a été fouillé par G.-P. Woimant de 1984 à 1987, puis en 1993. Son occupation est située entre La Tène B (II) et l'Antiquité tardive. À la période romaine correspondent plusieurs bâtiments compris dans une enceinte quadrangulaire. À partir du IIe siècle (période 8), on y compte sept édifices dont quatre *fana*.

Les fouilles menées sur le sanctuaire d'Estrées-Saint-Denis ont livré 905 monnaies romaines, étudiées par M. Jouve (2), issues principalement de la structure 245 (chemin creux), à mettre en rapport avec l'entrée du sanctuaire. Ces monnaies se concentrent essentiellement sur le IVe siècle, comme le montre le tableau IX.

La majeure partie du numéraire du IVe siècle est à replacer dans la période 330-350 et comporte essentiellement des imitations des types Gloria Exercitus, Urbs Roma, Constantinopolis et Fel Temp Reparatio au cavalier terrassé. La structure 245 a livré à elle seule 714 exemplaires, soit près de 79 %de l'ensemble, dont 549 sont des imitations des années 330-350. Les dernières monnaies présentes, en petit nombre, appartiennent à la période valentinienne (364-375), les plus récentes au nom de Valentinien I, Valens et Gratien ayant été émises entre 367 et 375. La masse importante des espèces liées à la structure 245 les fait interpréter comme des offrandes particulières: les pèlerins auraient en effet pu jeter des monnaies à cet endroit juste avant d'entrer dans le sanctuaire.

Par la suite, des sondages réalisés en 1996 devant le sanctuaire, dans l'axe du chemin creux, ont livré 51 bronzes du Bas-Empire. Enfin, de nouvelles fouilles ont été entreprises en 1999 sur le site, en zone IV (habitat), par Patrice Quérel. Elles ont permis la découverte de 95 monnaies romaines. L'ensemble de ces nouvelles découvertes a été étudié par Bruno Foucray (3). L'arc chronologique couvert par ces 146 monnaies est compris entre 40-27 avant J.-C. (deux grands bronzes probablement de la colonie romaine de Lyon) et 371-375 (trois bronzes de Valens de l'atelier d'Arles). La zone d'habitat totalise tous les bronzes du Haut-Empire (46 ex.), et tout le numéraire du IIIe siècle (21 ex.); ses monnaies du IVe siècle, au nombre de 28, s'arrêtent par une imitation du type Victoriae dd auggg nn, de la période 341-348. Les 51 bronzes des sondages de 1996 appartiennent tous au IVe siècle, entre 335 et 371-375. Cette série se termine par sept

^{(3) -} Étude inédite, aimablement communiquée par Patrice Quérel, que nous remercions pour son aide.

	Ier siècle	IIe siècle	IIIe siècle	IVe siècle	TOTAL
QUANTITÉ	19 / 2,10 %	35 / 3,87 %	99 / 10,94 %	752 / 83,09 %	905

Tab. IX: les monnaies romaines d'Estrées-Saint-Denis (Oise).

^{(2) -} Étude encore inédite. Nous remercions Michel Jouve de nous avoir communiqué le bilan sommaire de son étude afin de pouvoir prendre en compte ce site important pour notre comparaison.

exemplaires de la période valentinienne, dont les plus récents proviennent de l'atelier d'Arles (trois exemplaires de Valens). Ces nouveaux éléments concernant le sanctuaire confirment et complètent les observations précédentes. Ils permettent de penser que l'abandon des édifices est à situer après 375.

CHAMPLIEU (COMMUNE D'ORROUY, OISE)

Le *vicus*-sanctuaire de Champlieu (Woimant, 1985, p. 353-365), dont le premier monument fouillé fut le temple, a été exploré sous le Second Empire par plusieurs "archéologues" dont E. Viollet le Duc et A. de Roucy. Le sanctuaire n'a fait l'objet de fouilles complémentaires que dans les années 1976-1981 (Woimant, 1993). Celles-ci ont démontré une origine celtique (La Tène B finale) et cinq états. L'édification du *fanum* se situe vers le règne de Tibère, avant de connaître deux embellissements, un entre 42 et 110, l'autre après 110.

Les données numismatiques directement liées au temple sont très peu nombreuses. Tout au plus, sait-on que les premières fouilles de 1850 ont livré un *dupondius* de Marc Aurèle, d'après un dessin d'A. Marneuf (4). Les fouilles récentes ont livré trois petits dépôts associant monnaies gauloises et semis à l'autel de Lyon (WOIMANT, 1993, p. 167 et Huysecom, 1980, p. 53-57) et quelques monnaies liées aux structures offrant des fourchettes chronologiques de datation.

Les fouilles ou prospections sur les autres secteurs du site ont été plus fructueuses. Ainsi, lors des fouilles du théâtre de 1859, et précisément dans le remblai de l'orchestre, ont été découvertes 8 monnaies gauloises et 71 romaines de la République à Théodose et Honorius (VIOLLET LE Duc, 1860, p. 47-48). Les thermes ont livré environ 200 monnaies de bronze, sans décompte précis connu (Cauchemé, 1912, p. 129). Plusieurs bronzes avaient aussi été déposés dans des sépultures de la nécropole, le plus récent étant un exemplaire de Gratien au revers Securitas Reipublicae (DE ROUCY, 1873). De l'ensemble de ces fouilles des années 1859-1870, ne sont conservées au musée des Antiquités nationales que 155 monnaies romaines, qui ne correspondent probablement pas au total général des découvertes de la période (5). Enfin, l'étude d'un lot de 276 bronzes romains du IVe siècle, provenant de fouilles ou de prospections de surface sur le site, a permis d'aborder la compréhension de Champlieu pour cette période (FOUCRAY, 1986). Les monnaies recensées couvrent les années 307 à 402, la tranche 389-402 étant représentée par 19 exemplaires.

Toutes ces données semblent montrer que l'ensemble du site gallo-romain a été occupé jusqu'à l'extrême fin du IVe ou le début du Ve siècle.

VENDEUIL-CAPLY (OISE)

Les sites de Vendeuil-Caply (Woimant, 1985, p. 473-485) ont livré au fur et à mesure de différentes fouilles plusieurs structures et monuments: un camp, un vicus, deux théâtres. Sur le site du Catelet, un fanum découvert par prospection aérienne a été fouillé en 1977 et 1982 (PITON & DILLY, 1985). Des activités cultuelles ont pu être observées pour le Ier siècle avant J.-C., avec notamment des fosses à offrandes fonctionnant jusqu'à la période augustéenne, avant la construction du fanum, intervenue vers la fin du règne de Néron ou au début du règne de Vespasien (PITON, 1993, p. 65). L'abandon pourrait se situer à la fin du IVe ou au début du Ve siècle.

Le site a livré 163 monnaies gauloises, étudiées par Louis-Pol Delestrée, sur un total d'environ 400 monnaies antiques (WOIMANT, 1985, p. 476). Ce sont en fait moins de 200 exemplaires romains qui ont été découverts (6) et qui, bien qu'identifiés par Michel Dhénin du Cabinet des Médailles, n'ont pas été publiés de façon exhaustive. Seuls certains sont décrits en note dans les deux publications citées. Ces monnaies proviennent cependant principalement de remblais et ne sont pas directement liées au temple, ce qui en restreint les résultats d'étude et les éléments de comparaison.

Pour le reste, il semblerait que la majeure partie des monnaies provienne des fosses à offrandes et comprenne principalement du numéraire gaulois, républicain et julio-claudien (WOIMANT, 1985, p. 475). Sont notamment cités (PITON & DILLY, 1985, p. 33): un quinaire républicain de M. Cato (Afrique, 47-46 avant. J.-C., RRC 462/2) et une monnaie d'Octave. Les états postérieurs du fanum ont livré (PITON & DILLY, 1985, p. 33): un dupondius de Néron (couche 5), un as de Néron et une monnaie augustéenne (couche 7) à l'intérieure de la cella; trois deniers et un quinaire républicain, un as de Tibère et un as de Caligula pour Agrippa, accompagnés de neuf monnaies gauloises (couche 6), à l'extérieur de la cella; un as de Néron portant une contremarque des années 68 et un as de Vespasien (couche 8), liés au sol de circulation du fanum. Par ailleurs (PITON, 1993, p. 62-63), un as de Domitien dans la partie inférieure du mur 9; un as de Néron dans les couches de démolition, deux imitations de Tétricus I et II et un bronze de la période théodosienne (388402) dans les terres remaniées de la partie sud du mur de galerie du *fanum*. Ces derniers éléments attestent pour les fouilleurs une fréquentation du site au IIIe siècle et au Bas-Empire.

RIBEMONT-SUR-ANCRE (SOMME)

L'agglomération secondaire de Ribemont-sur-Ancre et son sanctuaire font l'objet de fouilles depuis 1966. Du statut de villa, en passant par celui de sanctuaire rural, le site est maintenant interprété comme un vicus-sanctuaire (FERCOQ DU LESLAY, 1996, p. 207), au même titre que Champlieu par exemple. L'origine celtique du sanctuaire est bien marquée et certaines structures ont été conservées pendant toute la durée d'occupation. Le site est donc d'une grande importance dans l'étude du culte celtique et de sa survivance.

Les fouilles n'étant pas finies, la publication des monnaies romaines, notamment, fait défaut. À titre indicatif, nous avons relevé quelques éléments marquants dans les diverses publications concernant le site: les couches les plus anciennes du temple ont livré des bronzes des Ambiens (CADOUX, 1971, p. 65 et 1978, p. 337), une forte proportion de monnaies de Tétricus a été observée et interprétée comme un indice d'une fréquentation assidue (CADOUX, 1971, p. 69) et enfin la monnaie la plus récente est un petit bronze du type Gloria Romanorum de Valentinien II datant des années 380 (CADOUX, 1971, p. 70), période retenue comme celle de l'abandon du sanctuaire (CADOUX, 1978, p. 356). Il faut noter par ailleurs la présence d'un aureus de Tibère dans le niveau de construction d'un bâtiment annexe, probablement lié au premier état du temple gallo-romain, remontant aux premières années du règne de Tibère ou au plus tard aux années 40 (CADOUX & DELAUNAY, 1995, p. 211-212).

Ces quelques indices nous permettent de confirmer la durée d'occupation du sanctuaire pendant toute la période gallo-romaine, dans l'attente d'une meilleure connaissance du matériel numismatique.

GENAINVILLE (VAL-D'OISE)

Situé au fond d'un vallon aux pentes boisées, le site des Vaux-de-la-Celle à Genainville comporte un temple à double *cella*, accompagné de bassins, un théâtre et divers bâtiments secondaires. Les fouilles de 1960 à 1993 ont permis d'interpréter le lieu comme un sanctuaire de sources.

L'ensemble des 975 monnaies du site a été étudié et la plupart d'entre elles ont bénéficié d'une publication exhaustive (MITARD, 1995), ce qui en fait un des seuls exemples de comparaison fiable. Sur les 692 exemplaires retenus (71 %), concernant le temple et ses abords, 44 sont gaulois et 639 romains. Le tableau X donne la répartition par siècles.

Les plus anciennes monnaies recueillies dans la fouille du temple et l'aire du sanctuaire sont un as d'Auguste de 16 avant J.-C. et plusieurs d'Auguste et de Tibère à l'autel de Lyon, datables de 10-14. Les plus récentes sont des imitations de Valentinien III, datées de la seconde moitié du Ve siècle. Les premiers niveaux du temple ont permis de découvrir 74 monnaies d'Auguste à Hadrien; les niveaux postérieurs en ont livré 295 représentées jusqu'aux empereurs gaulois, provenant de plusieurs « foyers à offrandes », principalement situés dans les galeries. Ces foyers, dont l'utilisation principale se situe pendant l'empire gaulois, reflètent dans une certaine mesure la circulation en cours. Le monument est détruit vers 275-276 et abandonné (plus de témoin numismatique). En revanche, les autres parties du sanctuaire ont encore fonctionné après cette date et au cours du IVe siècle. Mais il semble que cette activité soit liée plus à des opérations de récupération de blocs qu'à des préoccupations cultuelles.

Le temple et ses abords ont livré 421 monnaies (dont 35 gauloises), la voie dallée 71 (dont 6 gauloises) et les bassins 200 (dont 3 gauloises dans le nymphée qui à lui seul livre la moitié des exemplaires des bassins). Il a pu être observé que certaines monnaies ont été déposées en groupe dans le temple, comme deux as d'Hadrien du type *Salus Augusti* (MITARD, 1995, p. 176), en dehors des foyers à offrandes.

BENNECOURT (YVELINES)

Le sanctuaire rural de Bennecourt (BOURGEOIS, 1999), établi aux confins de l'Ile-de-France et de la Normandie, à proximité de la villa de Limetz-Villez, a été fouillé de 1982 à 1986. Ces recherches ont permis d'observer une occupation du Ile siècle avant J.-C. jusqu'au IVe siècle et de suivre ainsi le passage progressif de la première structure gauloise (petit bâtiment sur poteaux) à la structure galloromaine (vaste péribole entourant trois temples en pierre). Un ensemble d'aménagement secondaire a aussi été découvert. Les fouilles ont mis au jour près de 25 000 objets ou fragments, parmi lesquels 385 monnaies, dont 299 romaines.

	Ier siècle	Ie siècle	IIIe siècle	IVe siècle	Ve siècle	Indét.	Total
QUANTITÉ	76 - 11,89 %	196 - 30,67 %	266 - 41,63 %	49 - 7,67 %	4 - 0,63 %	48	639

^{(4) -} Album conservé à la bibliothèque Saint-Corneille de Compiègne, VdC 137.

^{(6) -} Informations communiquées par Daniel Piton à Marc Durand.

	République	Ier siècle	IIe siècle	IIIe siècle	IVe siècle	Total
QUANTITÉ	2 - 0,68 %	18 - 6,10 %	18 - 6,10 %	119 - 40,34 %	138 - 46,78 %	295

Tab. XI: répartition chronologique des monnaies romaines de Bennecourt (Yvelines).

La répartition chronologique des 295 exemplaires romains identifiés est présentée dans le tableau XI (AMANDRY, 1999):

À côté de 84 monnaies gauloises (soit 22 % de l'ensemble), les monnaies les plus anciennes appartiennent au règne d'Auguste. La plus récente est un bronze de Magnus Maximus frappé à Lyon entre 383 et 386. La période 378-386, la dernière représentée donc, compte au total trois exemplaires ce qui laisse supposer un abandon du site dans ces années.

Aucune monnaie d'argent n'a été recensée pour la période du Haut-Empire, qui comporte essentiellement des as pour le Ier siècle et des sesterces ou dupondii pour le IIe siècle. La première moitié du IIIe siècle n'apporte qu'un exemplaire de Julia Mamae, alors que la seconde compte 26 antoniniens officiels de Gallien Claude II, Aurélien et les empereurs gaulois, 6 aureliani de Maximien Hercule et 86 imitations (soit près de 73 % de la période). Enfin, le IVe siècle, époque la mieux représentée, n'est approvisionnée en numéraire qu'à partir de 313. La séquence 294-348 apporte 45 exemplaires provenant majoritairement de l'atelier de Trèves. Ensuite celle de 348-364 livre 24 bronzes, dont moitié sont des imitations. La dernière phase, celle de la période valentinienne 364-386, apporte 69 monnaies dont 66 pour les années 364-378 où Arles est alors l'atelier gaulois le plus représenté (44 %). Une partie des exemplaires de cette période forme un petit trésor, comme probablement les aureliani de Maximien Hercule devaient entrer dans la composition d'un tel ensemble dont ils ne seraient plus que les vestiges, leur présence étant tout à fait remarquable.

Le sanctuaire de Bennecourt semble s'intégrer dans une série de lieux de culte du Bassin parisien dont le monnayage théodosien est absent (BOURGEOIS, 1999, p. 196-197). Une longue agonie des sites cultuels, ayant subi des désorganisations dès la fin du IIIe siècle, est ainsi observée. À Bennecourt, L. Bourgeois note le passage d'un culte organisé à une dévotion individuelle, avec une multiplication anarchique de foyers. Trois facteurs

de décadence matérielle sont proposés dans ce contexte: un déclin de l'évergétisme mis en parallèle avec celui des habitats voisins, un changement de fiscalité ou encore la condamnation du paganisme en 391. Le tout pouvant être accompagné d'une mutation religieuse à tendance plus mystique et plus individualiste.

SACLAS (ESSONNE)

Le sanctuaire de Saclas (Salioclita de l'Itinéraire d'Antonin) est situé au lieu-dit "Le Creux de la Borne", sur la voie romaine reliant Paris à Orléans (Dunet, 1988, p. 67). Probable sanctuaire de limites de cités (entre Carnutes et Sénons), sis sur un promontoire, il est composé d'un fanum orienté nord-sud, d'un bassin comportant sept marches, d'annexes, d'un édicule carré et d'un autre bâtiment, peut-être une chapelle, construit plus tardivement (IVe siècle). Son occupation est attestée dès l'époque flavienne (construction du fanum et du bassin) par la présence de monnaies et de céramiques. Sa fréquentation continua de manière ininterrompue jusqu'à la fin du IVe siècle, où se situe une destruction brutale.

Ce sanctuaire des eaux a livré 1657 monnaies, dont les 1655 romaines se répartissent chronologiquement du Ier au IVe siècle (tab. XII).

La monnaie la plus ancienne est un as d'Auguste à l'autel de Lyon (10-7 avant J.-C.), la plus récente un bronze d'Honorius, daté 394-395. On note une répartition chronologique très proche de celle d'Halatte, avec très peu d'exemplaires des Ier et IIe siècles, une nette augmentation au IIIe siècle, qui correspond à l'empire gaulois et ses imitations (ces dernières représentant 83,5 % du monnayage de la période), pour arriver à l'abondant et majoritaire numéraire du IVe siècle. Celui-ci comporte les mêmes caractéristiques qu'à Halatte, à la différence près que le pic le plus important se rencontre pour la séquence 348-363 (706 exemplaires), dans laquelle les imitations occupent la part la plus importante (93 %). La période valentinienne apporte 93 monnaies, soit 9 % du numéraire du IVe siècle. Enfin, l'activité monétaire du site est close par 23

	Ier siècle	IIe siècle	IIIe siècle	IVe siècle	Indét.	Total
QUANTITÉ	14 - 0,85 %	26 - 1,57 %	417 - 25,20 %	1027 - 62,05 %	171 - 10,33 %	1655

Tab. XII: répartition chronologique des monnaies romaines de Saclas (Essonne).

bronzes de la période théodosienne, dont deux imitations. G. Dunet propose de voir dans cette dernière phase une fréquentation réduite du sanctuaire, qui aurait pu être détruit dès 383, en expliquant que la destruction d'un site n'en enlève pas pour autant le caractère sacré aux yeux des autochtones (DUNET, 1988, p. 74).

Le sanctuaire de Saclas montre aussi un éparpillement des découvertes monétaires (DUNET, 1988, plan p. 77), avec toutefois des structures d'offrandes particulières: le bassin et une « fosse votive », située à peu près au centre du sanctuaire, entre le *fanum* et l'édicule carré, qui a livré 450 monnaies et un coq en bronze.

SANXAY (VIENNE)

Situé en territoire picton, le grand sanctuaire rural de Sanxay, fouillé principalement au XIXe siècle, comporte plusieurs monuments: temple, sanctuaire thermal, théâtre et « hôtelleries ». Daté de la première moitié du Ier siècle avant J.-C., sa disparition serait due au progrès du christianisme (AUPERT, 1992, p. 18).

Les 355 monnaies découvertes au XIXe siècle, dont 226 identifiées, s'échelonnent de la République au début du IVe siècle. Sur cet ensemble, seulement 38 proviennent du temple, seul édifice à avoir fourni des exemplaires de la République (huit dont trois de Marc-Antoine) et quasiment toutes les gauloises (cinq sur six). Le décompte est présenté dans le tableau XIII.

Pour le Ier siècle, période la mieux représentée, les exemplaires présents vont d'Auguste (as de Nîmes) à Nerva; pour le IIe siècle, de Trajan à Crispine. Le IIIe siècle ne comporte qu'un exemplaire de Salonin et deux de Tétricus I et II (Barthélemy, 1884, p. 496). Pour cette dernière période sur l'ensemble du site, seulement 39 monnaies ont été recensées, de Valérien I à Quintille et de Postume aux Tétricus, soit 25 %. Par ailleurs, ne sont notés que "quelques bronzes des empereurs de la première moitié du IVe siècle" et tout de

même 135 exemplaires frustes (Barthélemy, 1884, p. 498 et 496).

Globalement pour tout le site, une activité importante est attestée au Haut-Empire et son abandon ou déclin est situé à la fin du IIIe siècle, dans le contexte de la crise économique qui semble ruiner notamment les notables bienfaiteurs (AUPERT, 1992, p. 96).

Il faut noter la présence de deux petits dépôts, de six monnaies chacun, comprenant respectivement: deux grands bronzes impériaux avec quatre républicaines et deux gauloises accompagnées de quatre républicaines, trouvés à chaque fois entre deux moellons de murs du temple (BARTHÉLEMY, 1884, p. 499).

SAINT-LÉOMER (VIENNE)

Ce sanctuaire rural situé au sud-est du territoire des Pictons, dans une région frontière, a été fouillé pendant une vingtaine d'années (VEZEAUX DE LAVERGNE, 1999). Ces fouilles ont permis de définir son origine celtique, suivie de sa romanisation au milieu du Ier siècle. Celle-ci a consisté à remplacer la structure existante par superposition: elle a vu la construction de deux temples jumeaux rectangulaires avec cella, vestibule et podium. Son abandon est à situer dès la fin du IIIe siècle (VEZEAUX DE LAVERGNE, 1999, p. 207).

Le temple n'a livré que 48 monnaies, parmi lesquelles 11 gauloises. Les monnaies les plus anciennes sont des as d'Auguste à l'autel de Lyon, la plus récente un bronze de Gratien frappé à Arles lors de la période de 367-375 (VEZEAUX DE LAVERGNE, 1999, p. 118). Les 37 exemplaires romains se répartissent du Ier au IVe siècle (tab. XIV).

Une grande activité est observée pour le Haut-Empire et principalement au Ier siècle. Le IIIe siècle est représenté paradoxalement par trois exemplaires des Sévères contre deux seulement de la période 260-275 (deux imitations de Claude II et Tétricus II). Quant au IVe siècle, ses deux représen-

	République	Ier siècle	IIe siècle	IIIe siècle	Total	
QUANTITÉ	8 - 24,24 %	13 - 39,40 %	9 - 27,27 %	3 - 9,09 %	33	

Tab. XIII: répartition chronologiques des monnaies romaines de Sanxay (Vienne).

ILLE	Ier siècle	IIe siècle	IIIe siècle	IVe siècle	Indét. Total
QUANTITÉ	25 - 67,57 %	4 - 10,81 %	5 - 13,52 %	2 - 5,40 %	1 - 2,70 37

Tab. XIV: répartition chronologique des monnaies romaines de Saint-Léomer (Vienne).

tants appartiennent à la période valentinienne. Cette curieuse répartition sur une si faible quantité de monnaies est encore renforcée par la présence de trois deniers (Domitien, Septime Sévère et Julia Domna), soit 8 % de l'ensemble, ce qui est énorme. Enfin, on notera qu'aucune monnaie n'a été trouvée à l'intérieur des temples, alors que deux groupements sont signalés à l'extérieur: un de six exemplaires entre les deux temples et un de huit situé autour d'un socle qui devait servir de support à une statue (VEZEAUX DE LAVERGNE, 1999, p. 119).

Tout comme à Sanxay, l'activité la plus importante de ce sanctuaire rural se place au Haut-Empire et l'abandon au IIIe siècle, suite à la crise économique et un phénomène de désertification des campagnes. Ces constatations communes, et notamment de très faibles quantités de numéraire, pourraient laisser penser à une certaine spécificité de la région concernée.

DENEUVRE (MEURTHE-ET-MOSELLE)

Sans entrer dans les détails de ce site un peu éloigné, nous retiendrons du sanctuaire gallo-romain de Deneuvre, lié à des sources et presque entièrement consacré à Hercule, sa vocation de guérison, comme celui de la forêt d'Halatte. Ce sanctuaire, qui comprenait cinq bassins en bois ou en pierre entourés de stèles à l'effigie d'Hercule, n'a été édifié que vers 150-170 et a été détruit probablement sous Valentinien I entre 364 et 375 (FLEURY-ALCARAZ, 1997, p. 51 et 54).

Le site a livré 305 monnaies de bronze (tab. XV) d'Auguste à Valentinien I, ce dernier étant représenté par cinq exemplaires (MOITRIEUX, 1992, p. 87-90).

Dans ce cas, les Ier et IIe siècles sont particulièrement bien représentés. Il n'en va pas de même pour le IVe siècle qui connaît une baisse très marquée du numéraire et une interruption entre Constant et Valentinien I. Ces faits peuvent laisser supposer une désaffection précoce du sanctuaire, bien avant sa destruction. Quant aux monnaies,

elles se concentrent particulièrement aux abords des bassins, mais peu dans les bassins eux-mêmes, et aux pieds d'une grande stèle, reflets des lieux privilégiés des offrandes des pèlerins.

MARTIGNY (SUISSE)

Bien que l'exemple retenu ici soit bien éloigné, en zone urbaine et de vocation particulière (sanctuaire de Mithra), il nous a paru intéressant de mentionner cette étude récente, publiée dans le cadre de l'inventaire des trouvailles monétaires suisses (COLE, 1999).

Découvert en 1993 en périphérie de la ville romaine de *Forum Claudii Vallensium* et édifié à proximité d'un temple d'origine gaulois, ce mithræum a livré 2055 monnaies sur deux périodes de fouilles (printemps 1993 et printemps 1995). Construit vers la fin du IIe siècle (sous Marc Aurèle ou Commode), son abandon est situé au début du Ve siècle et lié au développement du christianisme (WIBLÉ, 1999, p. 14).

Sur les 2055 monnaies découvertes, trois sont gauloises, une républicaine et 2051 romaines; le tableau XVI donne la répartition.

La monnaie la plus ancienne est un as républicain, les plus récentes d'Honorius. La seconde moitié du IVe siècle est représentée par un important lot de monnaies: 373 exemplaires pour la période 364-378 (18,2 %) et 347 pour 378-402 (16,9 %), soit environ la moitié du numéraire du IVe siècle, parmi lesquels se trouvent de nombreuses imitations. Aucune monnaie d'or n'a été rencontrée et seulement quatre en argent ont été mises au jour, dont une silique de Victor. Dans les monnaies du Haut-Empire, on compte 17 exemplaires coupés en deux, quatre ou huit; celles qui ont pu être identifiées appartiennent majoritairement à la période Vespasien-Hadrien.

Parmi les seize *mithræa* recensés pour avoir livré plus de cinquante monnaies, celui de Martigny arrive loin en tête de la liste devant ceux de Trèves

	Ier siècle	IIe siècle	IIIe siècle	IVe siècle	Indét.	Total
QUANTITÉ	18 - 5,90 %	113 - 37,05 %	91 - 29,84 %	28 - 9,18 %	55 - 18,03 %	305

Tab. XV: répartition chronologique des monnaies romaines de Denœuvre (Meurthe-et-Moselle).

	Ier siècle	IIe siècle	IIIe siècle	IVe siècle	Indét.	Total
QUANTITÉ	39 - 1,90 %	144 - 7,02 %	497- 24,23 %	1359 - 66,26 %	12 - 0,59 %	2051

Tab. XVI: répartition chronologique des monnaies romaines de Martigny (Suisse).

(880 exemplaires) et de Pfaffenhofen (570 exemplaires). L'abandon de la plupart d'entre eux est situé lors de la période théodosienne, ce qu'A. Cole lie aux décrets de Théodose de 391 et 392, en insistant sur le fait qu'ils aient dû être réitérés pour être appliqués (COLE, 1999, p. 21).

Par ailleurs, les fouilles ont permis d'appréhender le schéma suivant des dons (WIBLÉ, 1999, p. 18): exception faite de deux dépôts dans une céramique et une bourse, les monnaies offertes étaient jetées sur le sol du temple et périodiquement ce sol était nettoyé; ce qui était ramassé était alors dispersé aux alentours. Ceci explique, d'après les cartes de répartition, que les monnaies appartenant aux dernières périodes du IVe siècle (378-402), aient pratiquement toutes été découvertes à l'intérieur du temple, alors qu'avant l'abandon le sol n'avait pas encore été nettoyé.

Notons aussi que le temple gallo-romain III de Martigny, fouillé en 1995, a livré 2742 monnaies pas encore étudiées (WIBLÉ, 1999, p. 18, note 21): 1855 du Haut-Empire (68 %), essentiellement du Ier siècle, dont 1330 coupées, et 861 du Bas-Empire (32 %). Ces très importantes masses monétaires rencontrées sur les deux temples sont à replacer dans un contexte urbain, bénéficiant d'une situation privilégiée, qui a pu amener une plus grande fréquentation. Celui-ci ne paraît cependant pas avoir de répercussion sur la qualité des offrandes monétaires, compte tenu du peu de monnaies de valeur rencontrées dans le *mithræum*. Serait-ce dû à une spécificité du culte?

CONCLUSIONS COMPARATIVES

Afin d'établir des comparaisons équitables, nous n'avons retenu que le matériel numismatique découvert dans les aires des différents sanctuaires, en excluant les données annexes (habitats proches, prospections extérieures aux sanctuaires). Les résultats en sont présentés dans le tableau XVII.

Constatons tout d'abord que le nombre de monnaies sur ces sanctuaires est très variable d'un site à

l'autre, comme cela a déjà été signalé (AUBIN & MEISSONNIER, 1994, p. 143), en raison de divers facteurs, pas toujours très bien cernés. Il faut aussi prendre en compte les durées d'occupation, qui ne sont pas toutes identiques. Proportionnellement, les sanctuaires encore occupés au IVe siècle livrent beaucoup plus de numéraire. Il semblerait également que certaines localisations soient plus favorisées que d'autres. Ainsi les sanctuaires pictons (Sanxay et Saint-Léomer) sont moins fréquentés et plus vite abandonnés, au contraire de ceux appartenant à un contexte urbain très développé et dynamique, comme ceux de Martigny. Entre les deux, on trouve ceux de la forêt d'Halatte, d'Estrées-Saint-Denis et de Saclas, par exemple, dont l'activité monétaire est prédominante au IVe siècle.

Le sanctuaire de la forêt d'Halatte est le seul des exemples étudiés à avoir livré un nombre important de monnaies de valeur des Ier-IIIe siècles, et en particulier en ce qui concerne les aurei. Si celui de Genainville a produit cinq deniers (de Domitien à Gordien III, n° 42, 616, 325, 345 et 371) et deux antoniniens antérieurs à 260 (Gordien III et Philippe I, n° 372 et 521), soit environ la même quantité qu'à Halatte, il ne comportait pas de monnaie d'or. On trouve un aureus de Tibère à Ribemont-sur-Ancre et un de Commode au sanctuaire de Fesques, en Seine-Maritime (MOESGAARD, 1997, p. 328). C'est peu en comparaison de ceux du sanctuaire de la forêt d'Halatte, qui traduisent très certainement une qualité exceptionnelle des dons dans les limites de la période citée (fig. 3 et 4).

Certains des sanctuaires cités en exemples comportent des structures d'offrandes bien définies: nymphée et foyers à offrandes à Genainville, chemin creux à Estrées-Saint-Denis, fosses à offrandes à Vendeuil-Caply, fosse votive à Saclas. Pour celui de la forêt d'Halatte, nous ne notons pas de telles structures, en dehors de la zone située autour de la pierre levée qui compte un plus grand nombre de monnaies. Le fait de jeter des monnaies autour de cette pierre est probablement comparable au contexte d'un nymphée ou d'un gué et perpétue d'une certaine façon des traditions anciennes. Le

	Ier siècle	IIe siècle	IIIe siècle	IVe siècle	Ve siècle	Indét.	Total
Halatte	49 - 4,53 %	59 - 5,46 %	271 - 25,07 %	623 - 57,63 %		78-7,21 %	1081
Estrées	19 - 1,99 %	35 - 3,66 %	99 - 10,36 %	803 - 83,99 %	-		956
Saclas	14 - 0,85 %	26 - 1,57 %	417 - 25,20 %	1027 - 62,05 %	-	171-10,33 %	6 1655
Bennecourt	20 - 6,78 %	18 - 6,10 %	119 - 40,34 %	138 - 46,78 %	-		295
Genainville	76 - 11,89 %	196 - 30,67 %	266 - 41,63 %	49 - 7,67 %	4 - 0,63 %	48-7,51 %	639
Deneuvre	18 - 5,90 %	113 - 37,05 %	91 - 29,84 %	28 - 9,18 %	-	55-18,03 9	% 305
Martigny	39 - 1,90 %	144 - 7,02 %	497 - 24,23 %	1359 - 66,26 %	2	12- 0,59 %	2051



Fig.3: monnaies romaines provenant des secteurs II à XII (photos Paul DURAND)



Fig. 4 : monnaies provenant du terrassement 2000 et non localisées campagne 1996 (photos Paul DURAND)

site n'a donc pas révélé de zones caractéristiques d'offrandes. Nous ne pouvons observer que quelques indices allant dans le sens de dons groupés. Ainsi deux des quatre deniers, ceux d'Hadrien et de Julia Domna, ont été trouvés l'un après l'autre dans un espace très restreint du secteur XIII (fossé ouest du sanctuaire). Quinze autres monnaies ont été mises au jour dans cette partie du site, la plus ancienne étant un semis de Tibère sous Auguste, la plus récente un bronze de Valentinien I. Étant donné le petit nombre d'exemplaires livré à cet endroit, il n'est pas impossible d'imaginer que ces deux deniers ont été déposés ensemble, l'association chronologique correspondant tout à fait. Par ailleurs, la berme occidentale de ce même fossé ouest a livré un petit lot de grands bronzes très homogène: trois sesterces de Marc Aurèle et Commode accompagnés d'une imitation d'un double sesterce de Postume, de l'atelier II. Il est courant en effet de rencontrer dans les trésors de bronzes enfouis sous Postume des exemplaires du IIe siècle (voir HOLLARD, 1992, par exemple et MITARD, 1995, p. 179-180). On notera encore un lot de sesterces lié à un ex-voto. Ce sont les seuls cas clairement recensés. Le site semble plutôt présenter un éparpillement général des monnaies, plus concentré à l'extérieur du temple, sans pour autant répondre au schéma de nettoyage périodique des sols mis en évidence à Martigny.

Comme le site de Genainville, le sanctuaire de la forêt d'Halatte a livré un as d'Hadrien du type Salus Augusti (n° 393). Il a été précisément trouvé dans le centre de la cella. Les deux de Genainville (100 et 101) ont été trouvés avec d'autres monnaies dans une zone au nord du temple ayant pu abriter une fontaine. Quatre autres exemplaires représentant Salus, d'Antonin (n° 772), de Marc Aurèle (n° 335) et de Faustine II (n° 263 et 417), ont été découverts dans le sanctuaire. Ce sont des indices qui montrent peut-être un certain choix du thème de revers pour une offrande particulière, la santé étant toute désignée dans de tels lieux. Cependant la faible fréquence de semblables découvertes sur les sites de sanctuaires indique probablement qu'il n'était pas aisé d'être propriétaire d'une monnaie présentant le thème de la santé ou un autre proche quand on voulait précisément la porter dans un temple en offrande. Si on calculait la probabilité de l'événement, on se rendrait compte à coup sûr qu'il devait être très rare, au moins pour le Haut-Empire. Le cas n'est pas identique en effet pour le IIIe siècle et la période des empereurs gaulois en particulier, les imitations des Tétricus ayant très largement repris le revers représentant Salus. On a donc plus de chance de trouver ce type en plus grande quantité pour cette période.

Quant aux périodes d'abandon, la majeure partie des données recueillies indique la fin de la période valentinienne. Les auteurs lient le plus souvent ces épisodes avec les édits de christianisation ayant entraîné la destruction des lieux de culte païens. Ainsi à Ribemont-sur-Ancre (CADOUX, 1978, p. 356) ou au sanctuaire d'Hercule à Deneuvre en Meurthe-et-Moselle (FLEURY-ALCARAZ, 1997, p. 54), on a pu observer des destructions volontaires: cassure nette des sculptures détachées à coup de marteau dans un cas, statues martelées et renversées face contre terre dans l'autre. Les monnaies les plus récentes des deux sites appartiennent à la période valentinienne: Valentinien II à Ribemont-sur-Ancre (après 375) et Valentinien I à Deneuvre (364-375, cinq exemplaires). Le sanctuaire de Bennecourt semble, lui, présenter une désaffectation progressive, commencée au IIIe siècle pour s'achever fin IVe, dans un contexte lié à divers changements, dont celui des mentalités et des pratiques religieuses. Dans le cas du sanctuaire de la forêt d'Halatte, les monnaies théodosiennes attestées semblent reculer l'abandon à l'extrême fin du IVe siècle, ce qui en ferait un des rares exemples avec celui de Saclas, le site d'Estrées-Saint-Denis s'arrêtant lui aussi à la fin de la période valentinienne (367-375).

Pour la synthèse et les conclusions générales avec les données de la numismatique celtique, voir l'article suivant p. 257.

REMERCIEMENTS

Nous remercions tout particulièrement D. Hollard, du Centre d'études des trouvailles monétaires, Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France, pour l'aide qu'il nous a apportée, concernant la recherche d'identification précise d'exemplaires de la campagne 2000.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES NUMISMATIQUES

ALFÖLDI A. (1927-1928) - « Siscia I. Die Prägungen des Gallienus », *NK*, 26-27, p. 14-48.

BASTIEN Pierre (1967) - Le monnayage de bronze de Postume, Wetteren.

BASTIEN Pierre (1976) - Le monnayage de l'atelier de Lyon, de la réouverture de l'atelier par Aurélien à la mort de Carin (fin 274-mi 285), Wetteren.

BASTIEN Pierre (1982) - Le monnayage de l'atelier de Lyon, de la réouverture de l'atelier en 318 à la mort de Constantin (318-337), Wetteren.

BASTIEN Pierre (1983) - *Le monnayage de Magnence*, 2e ed., Wetteren.

BASTIEN Pierre (1985) - Le monnayage de l'atelier de Lyon, de la mort de Constantin à la mort de Julien (337-363). Wetteren.

BESLY E. & BLAND R. (1983) - The Cunetio Treasure: Roman Coinage of the Third century A.D., Londres.

COLLECTIF (1923) - Coins of the Roman Empire of the British Museum (BMC), ed. by H. Mattingly and R.A.G. Carlson, London.

COLLECTIF (1923) - The Roman Imperial Coinage (RIC), ed. by H. Mattingly & E.A. Sydenham, C.V.H. Sutherland..., London.

DEPEYROT Georges (1996) - Les émissions monétaires d'Arles: IVe-Ve siècles, Moneta, 6, Wetteren.

ELMER G. (1941) - Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, Darmstadt.

GIARD Jean-Baptiste (1988) - Catalogue des monnaies de l'Empire romain, Bibliothèque nationale, II, Paris.

GRICOURT Daniel & HOLLARD Dominique (1992) - « Le trésor de bronzes romains de Méricourt-l'Abbé. Recherches sur les monnayages d'imitation tardifs de Postume », *Trésors Monétaires*, XIII, Paris, p. 15-43.

SCHULTZ Hans-Dietrich (1982) - « Zur Chronologie des Lucilla-Porträts auf Münzen », Wissenschaftliche Zeitschrift der Humbold-Universität zu Berlin, Gesellschafts-und Sprachwissenschaftliche Reihe, XXXI, 2-3, p. 283-286, 1 pl.

FOUILLES ANCIENNES DU SANCTUAIRE

CAIX DE SAINT AYMOUR Amédée de (1873) - « Fouilles du temple votif de Villers », Comptes rendus et Mémoires du Comité archéologique de Senlis, p. VI (séance du 9 janvier 1873).

CAIX DE SAINT AYMOUR Amédée de (1874) - Note sur un temple romain découvert dans la forêt d'Halatte, Paris.

CAIX DE SAINT AYMOUR Amédée de (1905) - « Le temple de la forêt d'Halatte et ses ex-voto », Congrès archéologique de France, Beauvais, p. 334-365.

CAUDEL Léon (1872) - « Rapport sur les fouilles du chemin de Villers-Saint-Frambourg », Comptes rendus et Mémoires du Comité archéologique de Senlis, p. LXXXI (séance du 10 octobre 1872).

SITES DE COMPARAISON

AMANDRY Michel & DHENIN Michel (1999) - « Les monnaies » dans BOURGEOIS Luc [Dir.] - Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain, DAF, 77, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, p. 89-93.

AUBIN Gérard & MEISSONNIER Jacques (1994) - « L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'Ouest de la Gaule et de la Bourgogne » dans Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus, 8-10 octobre 1992, Paris, p. 143-152.

AUPERT Pierre (1992) - « Sanxay, un grand sanctuaire rural gallo-romain », *Guides archéologiques de la France*, Paris, (§ monnaies, p. 95-99).

BARTHÉLEMY Anatole de (1884) - « Monnaies trouvées dans les ruines de Sanxay », Revue numismatique, Paris, p. 495-501.

BOURGEOIS Luc [Dir.] (1999) - Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain, DAF, 77, Paris, maison des Sciences de l'Homme.

CADOUX Jean-Louis (1971) - « Le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme) », Bull. trim. de la Soc. des Antiquaires de Picardie, Amiens, p. 41-70.

CADOUX Jean-Louis (1978) - « Un sanctuaire galloromain isolé: Ribemont-sur-Ancre (Somme) », *Latomus*, XXXVII, fasc. 2, p. 325-360.

CADOUX Jean-Louis & DELAUNAY Francine - « Les sculptures du temple gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre (Somme): une *retractatio* », Revue archéologique de Picardie, 1/2, Amiens, p. 209-220.

CAUCHEMÉ Victor (1912) - Description des fouilles archéologiques exécutées en forêt de Compiègne sous la direction de M. Albert de Roucy, IV, Compiègne.

COLE Andrew (1999) - Martigny (V.S.), le mithræum. Inventaire des trouvailles monétaires suisses, 5, Lausanne.

DUNET Gérard (1988) - « Les monnaies du fanum de Saclas (Essonne) », *Trésors monétaires*, X, Paris, p. 67-97, pl. V-X.

FERCOQ DU LESLAY Gérard (1996) - « Chronologie et analyse spatiale à Ribemont-sur-Ancre », *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, Amiens, p. 189-208.

FLEURY-ALCARAZ Karine (1997) - « Aux sources d'Hercule », *Archéologia*, n° 332, Dijon, p. 50-55.

FOUCRAY Bruno (1986) - « Les monnaies du IVe siècle de Champlieu (Oise) », Revue archéologique de Picardie, 1-2, Amiens, p. 95-100.

HOLLARD Dominique (1992) - « La thésaurisation du monnayage de bronze de Postume: structure et chronologie des dépôts », *Trésors monétaires*, XIII, Paris, p. 73-105.

HUYSECOM Éric (1980) - « Contribution à l'étude des monnaies celtiques à propos des découvertes monétaires de Champlieu (Oise) », Revue belge de Numismatique, CXXVI, Bruxelles, p. 45-68.

LE BRAZIDEC Marie-Laure (1996) - Trésor de Troyes 1994, "Porte de Chaillouet". Étude de trois lots prélevés en différents points de l'ensemble, rapport BnF-AFAN, inédit, Paris.

MITARD Pierre-Henri (1995) - « Les monnaies du sanctuaire gallo-romain des "Vaux-de-la-Celle" à Genainville (Val-d'Oise) », *Trésors monétaires*, XV, Paris, p. 169-213, pl. XVIII-XXV.

MOESGAARD Jens Christian (1997) - « Monnaies romaines et modernes » dans MANTEL Étienne [Dir.] - Le Sanctuaire de Fesques "le Mont du Val aux Moines", Seine-Maritime, Nord-Ouest Archéologie, 8, Berck-sur-Mer, p. 327-329.

MOITRIEUX Gérard (1992) - Hercules Salutaris. Hercule au sanctuaire de Deneuvre (Meurthe-et-Moselle), Études Lorraines d'Archéologie nationale, Nancy, Presses universitaires de Nancy. NICOLET-PIERRE Hélène (1978) - « Le trésor d'Entrains », Revue archéologique de l'Est, 1-2, p. 143-188.

PITON Daniel (1992-1993) - « Vendeuil-Caply, un vicus de la cité des Bellovaques » dans *Vendeuil-Caply, Nord-Ouest Archéologie*, 5, Berck-sur-Mer, p. 35-92.

PITON Daniel & DILLY Georges (1985) - « Le fanum des Châtelets de Vendeuil-Caply (Oise) », Revue archéologique de Picardie, 1/2, Amiens, p. 25-47.

ROUCY Albert de (1873) - « Notice sur des monnaies trouvées dans les tombes franques de Champlieu et de Chelles », Bull. de la Soc. hist. de Compiègne, II, Compiègne, p. 365-375.

VEZEAUX DE LAVERGNE Émile de (1999) - Le sanctuaire gallo-romain de Mazamas à Saint-Léomer (Vienne), Paris, De Broccard.

VIOLLET-LE-DUC Eugène (1860) - « Ruines de Champlieu (Oise) », Revue archéologique, Paris, p. 44-54.

WIBLÉ François (1999) - « Introduction archéologique » dans COLE Andrew - Martigny (V.S.), le mithræum, Inventaire des trouvailles monétaires Suisses, 5, Lausanne, p. 11-18.

WOIMANT Georges-Pierre (1993) - « Le sanctuaire antique de Champlieu, commune d'Orrouy (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, Amiens, p. 63-198.

WOIMANT Georges-Pierre (1995) - Carte archéologique de la Gaule (CAG). L'Oise, Éditions du CNRS, Paris.